



FICHE DE POSTE : MASSEUR KINESITHERAPEUTE **Centre d'Action Médico-Sociale Précoce (CAMSP)** **Pôle Femme Enfant Adolescent Santé Mentale (FEASM)**

Famille : Soins de rééducation	Métier : Masseur kinésithérapeute	Quotité du poste : 100%
Rédacteurs : Mme HUET, IDE puéricultrice coordinatrice Mme ROUBAIE, CSS, pôle FEASM	Visa DRH ☒ Validé Visa Direction des soins ☒ Validé	Date de validation : Version n°2

LOCALISATION ET RATTACHEMENT DU POSTE

LIEU D'EXERCICE

- CAMSP du Centre Hospitalier Simone Veil de Blois et ses antennes territoriales de Romorantin-Lanthenay et Vendôme

RATTACHEMENT HIERARCHIQUE :

- Coordinatrice Générale des Soins-Direction des parcours de santé et de l'autonomie
- Cadre Supérieure du Pôle Femme Enfant Adolescent Santé Mentale

RELATIONS FONCTIONNELLES PRINCIPALES :

- Médecin chef de service du CAMSP
- IDE puéricultrice coordinatrice du CAMSP
- Equipe soignante, éducative et médico technique du CAMSP
- Equipes médico-soignantes des services de médecine physique et de réadaptation, de pédopsychiatrie, de pédiatrie, de la crèche hospitalière
- Services supports du CHSVB (restauration, pharmacie, services techniques et logistiques)
- Partenaires privés et associatifs du réseau : Education Nationale, Protection Maternelle et Infantile, Centre Ressource Autisme, établissements médico-sociaux...

DESCRIPTION DU POSTE

DEFINITION (MISSION) DU POSTE

- Elaborer un diagnostic kinésithérapique et définir des objectifs de soins
- Mettre en œuvre des actes et techniques de soins de rééducation de façon manuelle ou instrumentale dans un but thérapeutique ou non,
- Favoriser le maintien ou l'amélioration de la santé physique, psychique et sociale et la gestion du handicap.

DEFINITION GENERALE DE LA FONCTION

Références :

- Décret n° 201-746 du 27 juin 2011
- Décret n° 2016-646 du 19 mai 2016
- Code de la Santé Publique, articles L4321-1 et R4321-1 à R4321-13
- Fiche métier Masseur(euse) kinésithérapeute, Code Métier 05I30

ACTIVITES ET FONCTIONS PRINCIPALES DU POSTE

Activité principale :

Le masseur kinésithérapeute conduit et coordonne des actions de prévention et de rééducation auprès d'enfants de moins de six ans, présentant des troubles moteurs et/ou troubles neuro-développementaux. Il aide au développement et à

l'épanouissement de l'enfant, dans ses capacités d'aptitudes motrices, d'autonomie et d'intégration.

Activités détaillées:

- Evaluation diagnostique kinésithérapique auprès d'enfants présentant des troubles neuro-moteurs : définir les aptitudes motrices, les capacités d'autonomie des enfants évalués suite à une observation et l'utilisation d'outils diagnostic selon les recommandations de bonnes pratiques
- Rédaction de compte-rendu de bilan neuro-moteur, joint au dossier patient
- Coréalisation du projet de soins individualisé, discuté lors des réunions de synthèse pluridisciplinaire
- Animation ou co-animation de séances thérapeutiques (individuelles ou en groupe)
- Accompagnement des parents et/ou représentants légaux de l'enfant tout au long du suivi au CAMSP
- Participation aux réunions d'intégration dans les lieux d'accueil (ex : écoles, multi-accueils ...), soutien auprès des professionnels, aides techniques pour l'intégration de l'enfant sur son lieu de socialisation ou à son domicile
- Réalisation des soins spécifiques dans son domaine d'intervention sur prescription médicale :
 - Confection de grands appareillages, en collaboration avec l'ergothérapeute du CAMSP, le médecin de médecine physique et réadaptation, l'orthoprothésiste (sièges moulés, coques postérieures de verticalisation, attelles, matelas moulé), et le podo-orthésiste (chaussures orthopédiques).
 - Essayage de poussettes, siège de bain, siège-auto, tricycles ...
- Réalisation d'interventions de prévention, de dépistage et de soins précoces auprès des nouveaux-nés, nourrissons et jeune enfant sur différents services (médecine néonatale, pédiatrie, crèche, maternité du Centre Hospitalier Simone de Veil de Blois).
- Coordination des soins avec les différents partenaires et travail de réseau
- Participation à la gestion des risques et à la démarche Qualité
- Participation aux actions de formation initiale et continue dans le cadre du projet de service et de pôle
- Accueil et tutorat des étudiants et des stagiaires

EXIGENCES DU POSTE

COMPETENCES REQUISES

SAVOIR FAIRE

- Savoir conduire un entretien d'aide
- Savoir formaliser et transmettre le savoir professionnel (protocoles, procédures, tutorat)
- Capacité décisionnelle
- Capacité d'initiative, d'autonomie et de travail en équipe

SAVOIR ETRE

- Savoir établir une relation de confiance avec les patients et les équipes tout en étant capable de gérer les émotions induites (distance professionnelle)
- Savoir situer et respecter ses propres limites d'intervention liées aux missions et activités du poste en faisant preuve d'initiative et de responsabilité.
- Avoir le sens des responsabilités
- Respecter les règles d'éthique, de secret professionnel, de déontologie liées à l'activité, au métier (règles professionnelles)

CONNAISSANCES ASSOCIEES

Description	Degré
Communication et relation d'aide	Connaissances approfondies
Ergonomie	Connaissances détaillées
Éthique et déontologie professionnelles	Connaissances détaillées
Kinésithérapie	Connaissances expert
Troubles moteurs et troubles neuro développementaux	Connaissances approfondies
Développement psycho-affectif, psychomoteur et cognitif de l'enfant	Connaissances approfondies
Méthodes de recherche en soins	Connaissances générales
Psychosociologie du handicap	Connaissances détaillées
Qualité	Connaissances générales
Santé publique	Connaissances approfondies
Technologies de l'information et de la communication	Connaissances approfondies

SPECIFICITES DU POSTE ET CONDITIONS D'EXERCICE

Horaires	Sujétions ou contraintes	Autres
De journée du lundi au vendredi	Déplacements professionnels	Risque de violence ou d'agressivité chez certains enfants

MOYENS MIS A DISPOSITION

- Espace de travail, équipement et accès informatiques, outils numériques de communication

DIPLÔME(S) PROFESSIONNEL(S) et FORMATION(S) REQUIS OU SOUHAITE(S)

- Diplôme d'Etat de masseur-kinésithérapeute – EXIGE
- Formation à la communication non violente – SOUHAITE
- Expérience auprès de jeunes enfants – SOUHAITE
- Permis B – SOUHAITE